



# OFFRE D'EMPLOI

## OPÉRATEUR(TRICE) DE MACHINERIE LOURDE

### PRINCIPALES RESPONSABITÉS

- Opérer différents types de machinerie et d'équipements lourds, tels qu'un chargeur sur roues, une nivelleuse, une rétrocaveuse;
- Participer aux opérations de déneigement et à l'entretien du dépôt des neiges usées;
- Maintenir la machinerie et les équipements en bon état et veiller à leur l'entretien régulier;
- Exécuter diverses tâches manuelles relatives à la construction, la réparation et l'entretien des divers services municipaux (aqueduc, égout, voirie, etc.);
- Respecter les normes de santé et sécurité au travail en tout temps;
- Accomplir toute autre tâche connexe que pourrait lui demander son supérieur immédiat.

### FORMATION ET EXPÉRIENCE

- Détenir un diplôme d'études professionnelles (DEP) en conduite d'engins de chantier ou de conduite de machinerie lourde en voirie forestière. Toute formation ou expérience connexe sera considérée si elle a un lien avec l'emploi;
- Posséder un minimum de deux (2) ans d'expérience pertinente;
- Permis de conduire de classe 3 valide (classe 1, un atout);
- Avoir une expérience de travail en milieu municipal (un atout).

### DESCRIPTION DU POSTE

Située en Abitibi-Témiscamingue, la Ville de Malartic est une ville dynamique qui se distingue par sa richesse culturelle, son développement économique en plein essor et la qualité de vie qu'elle offre à ses citoyens.

La Ville de Malartic est à la recherche d'un(e) opérateur(trice) de machinerie lourde au Service des travaux publics.

Ce poste essentiel contribue directement à la qualité et à la pérennité des infrastructures municipales, permettant à la population de bénéficier d'un environnement fonctionnel, sécuritaire et durable.



VILLE DE  
**MALARTIC**



# OFFRE D'EMPLOI

## OPÉRATEUR(TRICE) DE MACHINERIE LOURDE

### COMPÉTENCES CLÉS

- Être polyvalent et débrouillard;
- Avoir une bonne condition physique pour effectuer diverses tâches manuelles;
- Maintenir une attitude professionnelle et orientée vers le service à la clientèle;
- Faire preuve d'autonomie tout favorisant le travail d'équipe.

### CONDITIONS DE TRAVAIL ET AVANTAGES SOCIAUX

- Poste régulier : 40 heures par semaine;
- Date d'entrée en fonction : février 2026;
- Gamme complète d'avantages sociaux (2 semaines de vacances annuelles après un an, régime de retraite à cotisations déterminées, assurance collective, programme d'aide aux employés, programme de perfectionnement, etc.);
- Taux horaire : Entre 24,15 \$ et 30,18 \$, selon expérience;
- Différentes primes applicables selon la situation (prime de déneigement et prime de camionneur et d'opérateur de machinerie lourde ayant son permis de classes 1, 2 ou3).

Le salaire et les conditions de travail sont établis selon les dispositions de la convention collective en vigueur.

### DÉPÔT DE CANDIDATURE

Les personnes intéressées sont invitées à soumettre leur candidature avant la date limite en envoyant une lettre de présentation et leur curriculum vitae à l'adresse suivante :

[dotation@ville.malartic.qc.ca](mailto:dotation@ville.malartic.qc.ca)

### DATE LIMITÉE POUR POSTULER

25 janvier 2026

Nous remercions tous les candidats pour leur intérêt. Seules les personnes retenues pour une entrevue seront contactées.



VILLE DE  
**MALARTIC**